



## 5 ... La fiche individuelle confidentielle

Chaque étudiant peut rédiger une fiche individuelle et l'alimenter tout au long du projet ; elle est confidentielle et communiquée seulement au tuteur.

Cette fiche favorise et entretient l'engagement personnel de chaque étudiant dans le projet. Elle peut amener au tuteur des éléments utiles à la détection et à la résolution d'éventuels conflits. Elle peut être demandée par le tuteur à chaque rapport d'étape.

Voici quelques idées de rubriques pour la construction de la fiche individuelle confidentielle.

### ■ Contribution au projet

Pour chaque tâche, demander à l'étudiant de préciser :

- si la tâche a été réalisée seul ou collectivement,
- quelle a été sa part de participation,
- quelle forme de collaboration a été mise en œuvre.

### ■ Difficultés rencontrées

Demander à l'étudiant de lister les difficultés rencontrées et d'identifier leurs origines.

### ■ Objets de satisfaction

Demander à l'étudiant d'identifier en quoi le projet et/ou le groupe sont sources de satisfaction personnelle.

### ■ Compétences acquises

Demander à l'étudiant de détailler les compétences acquises dans le contexte du projet en illustrant par des situations vécues.

### ■ Représentation personnelle

Demander à l'étudiant quelle est sa vision du projet.